RAPPORT ANNUEL 2023

Présenté à l'assemblée générale
du 19 avril 2024

COMBEQ
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

1. MESSAGE DU PRÉSIDENT 3
2. PRÉSENTATION DE LA COMBEQ . . . 4 à 11
3. NOTRE GAMME DE SERVICES . . . . 12 à 16
4. NOS ACTIONS ET NOS PROJETS 17-18
5. NOTRE BILAN FINANCIER 19
6. INFORMER LES MEMBRES 20
7. NOS COLLABORATEURS 21-22
8. CONCLUSION 23

1 MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers membres,

À titre de président de la COMBEQ, je suis partagé entre l'immense joie de vous présenter ce rapport reflétant une des années les plus exceptionnelles de notre Corporation et un petit pincement à l'aube de mon départ de la présidence.

Sans tomber dans la démesure, nous pouvons qualifier l'année 2023 d'explosive ! Imaginez des feux pyrotechniques devant lesquels on s'écrie Oh ! Wow ! Ça décrit drôlement bien nos douze derniers mois. Un premier Wow pour le record à vie du nombre de membres qui affiche avec éclat un total de 1427 ! Un second pour les 4226 participants aux formations et webinaires, un troisième pour les 494 adeptes de notre groupe privé sur Facebook et un autre Wow aux 30 diplômés OMBE à l'intérieur d'une seule et même période! Comment ne pas être impressionné par de tels résultats!

Je mentionne avec humour que mes huit années à la présidence ne font pas partie des exploits énumérés. Un de mes prédécesseurs, monsieur René Drouin, a présidé notre Corporation pendant 10 ans ! J'en conviens, cette longévité ne faisait aucunement partie de mes ambitions. Mais il faut croire que lorsqu'on s'engage dans une cause qui nous passionne autant, les années passent rapidement ! En analysant le portrait général de la COMBEQ, je suis fier du chemin parcouru et surtout d'avoir contribué à son succès. Notre notoriété augmente, les projets abondent et la santé financière est enviable. Au moment de passer le flambeau, j'ai le sentiment de partir l'esprit tranquille. Plusieurs signes prometteurs se dessinent pour l'avenir de la COMBEQ. Mon seul regret est de ne pas avoir réussi, avec toute la passion que j'y ai mise, à faire reconnaître notre profession (officier municipal en bâtiment et en environnement) dans les lois municipales. J'espère que dans les prochains mois, le gouvernement du Québec nous identifiera enfin comme des personnes clés et indispensables dans la gestion, le développement et l'aménagement des municipalités locales et régionales du Québec. Je souhaite donc à ma ou mon successeur d'avoir la même passion et de vivre toute cette satisfaction sous ce nouveau chapeau qu'elle ou il portera avec autant de fierté que je l'ai fait.

À bien y penser, il reste encore un record que j'aimerais battre : celui de vous dire un million de fois merci. Merci aux administrateurs pour leur collégialité et dynamisme; à vous, chers membres, pour votre fidélité rassurante; aux partenaires et commanditaires pour leur support indispensable; aux exposants pour leur présence récurrente; aux chroniqueurs pour l'accès privilégié à une information de qualité et, enfin, à l'équipe de la permanence pour sa ferveur de tous les instants.

Bonne continuation !

Sylvain Demers, OMBE

Municipalités de Saint-Joachim-de-Shefford et Saint-Alphonse-de-Granby
Directeur de l'urbanisme du Village de Kingsbury

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

NOTRE MISSION

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de plus de 1 400 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec, et ce, depuis plus de 25 ans.

L'offre de services exclusifs et de formations reconnues qui évoluent au même rythme que celui des lois et règlements contribue à la mise à jour et à l'accroissement des compétences de nos membres en vue d'appuyer leurs municipalités dans l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme, favorisant ainsi l'aménagement et le développement de leur territoire.

NOS ENGAGEMENTS

- Accroître les compétences et connaissances des OMBE en leur offrant de la formation diversifiée et pertinente, des consultations juridiques et techniques en lien avec leur travail, un réseau d'échanges et d'entraide des plus riches.
- Offrir aux OMBE des avantages liés à la force du nombre, tels que des assurances générales à prix avantageux, de l'assistance juridique et des occasions de participer à des consultations publiques ayant la possibilité d'influer sur les programmes, politiques et règlements gouvernementaux.
- Veiller à l'établissement d'un cadre législatif municipal à jour, permettant aux OMBE d'exercer leurs fonctions adéquatement et efficacement.
- Faire connaître le rôle des OMBE et son importance auprès du public, des entreprises, sociétés, institutions et même auprès des municipalités et instances gouvernementales pouvant ainsi donner lieu au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté et favoriser l'épanouissement de la profession.
- Poursuivre la réduction de notre empreinte écologique.
- Établir une présence crédible menant à un leadership reconnu et recherché dans le domaine municipal.

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

NOTRE HISTOIRE

13 NOVEMBRE 1995
Fusion de l'Association des inspecteurs municipaux en environnement du Québec (AIMEQ) et de l'Association québécoise des agents du bâtiment (AQAB) pour créer la COMBEQ

1996
Premier congrès de la COMBEQ à Québec

1997
Première parution du magazine *BâtiVert*

1999
Adoption d'un premier code d'éthique pour les officiers municipaux en bâtiment et en environnement

2000
Le législateur retranche de l'ancien article 221 du Code municipal la mention qui indiquait que l'officier municipal en bâtiment et en environnement était nommé « au bon plaisir » du conseil municipal

2001
La COMBEQ atteint la marque significative de 1 000 membres

2002
1re édition du prix Naturas-COMBEQ remporté par Michel Larue, Canton de Sutton

2005
Création d'un tout nouveau programme de formations spécifiques pour les membres, le Diplôme OMBE

2009
Adoption d'une politique d'assistance aux membres en difficulté

2016
Dépôt d'un mémoire au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), aujourd'hui le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour reconnaître le titre d'OMBE dans les lois municipales

2020
Publication de la 5e édition du *Guide de l'inspecteur municipal : un rôle de premier plan*
Annulation du congrès annuel en raison de la pandémie de la COVID-19

2021
Premier congrès en mode virtuel

2023
Record à vie du nombre de membres

MAINTENANT
L'histoire reste à écrire!

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

NOTRE STRUCTURE

L'**assemblée générale** se tient principalement lors du congrès pour permettre à tous de connaître l'évolution des activités de la Corporation, sa santé financière et décider des orientations à prendre.

Le **conseil d'administration** se divise en deux branches. Treize **délégués régionaux** représentent les membres des régions administratives du Québec. Cinq autres membres forment le **comité exécutif** qui supervise les affaires courantes. En 2023, M. Tony Turcotte a été remplacé par un collègue, M. Mathieu Gagnon Brassard, dans ses fonctions de délégué régional de Lanaudière. À chacun d'eux, merci pour votre implication.

Onze **comités** à caractère permanent ou ponctuel se greffent à la structure pour traiter de dossiers tels que le développement durable et l'environnement, le magazine et les publications internes, etc. Ils acheminent vos points de vue à différents niveaux de représentation.

La mise en œuvre de tous les projets et services est confiée à l'**équipe de la permanence**.

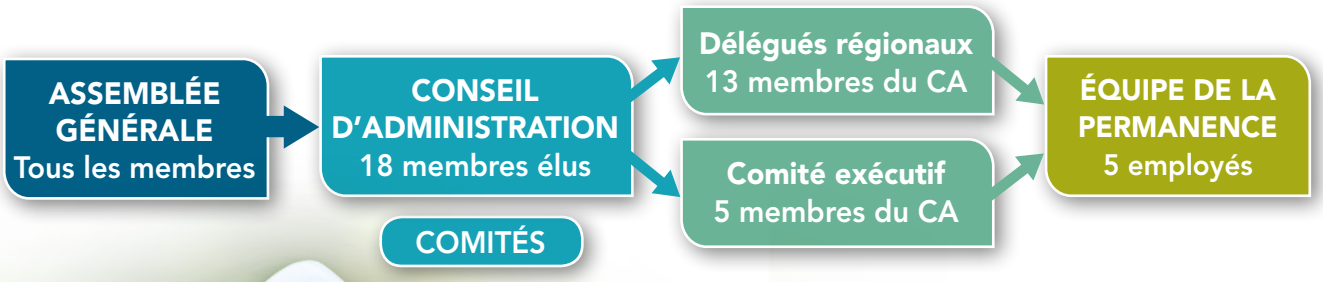

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

COMITÉ EXÉCUTIF

M. SYLVAIN DEMERS
PRÉSIDENT

Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford
Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
Directeur de l'urbanisme du Village de Kingsbury

Mme JANIE RONDEAU
VICE-PRÉSIDENTE

Conseillère en urbanisme
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

M. BENOIT PROVOST
VICE-PRÉSIDENT

Inspecteur régional en bâtiment et en environnement
MRC d'Acton

M. FRANCIS GAUDET
TRÉSORIER

Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
MRC de D'Autray

Mme MARYSE ROBIDAS
SECRÉTAIRE

Inspectrice en bâtiment
Municipalité de Sainte-Sophie

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIÈGE 1

Mme SARAH-JANE GUITÉ
Régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine
Chef de division – Permis et inspection
Ville de Rimouski

SIÈGE 2

M. DOMINIC BISSON
Région Saguenay, Lac-Saint-Jean
Inspecteur technicien en urbanisme
Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur

SIÈGE 3

M. STÉPHANE HURENS
Région Québec
Directeur, Section des inspections résidentielles
Division du contrôle du milieu
Gestion du territoire
Ville de Québec

SIÈGE 4

Mme CHANTAL PAILLÉ
Région Mauricie, Bois-Francs
Inspectrice
Ville de Shawinigan

SIÈGE 5

Mme NANCY BILODEAU
Région Estrie
Coordonnatrice des services techniques
Ville de Stanstead

SIÈGE 6

Mme MARIA DE STEFANO
Régions Montréal et Laval
Inspectrice en bâtiment
Ville de Dollard-des-Ormeaux

SIÈGE 7

Mme ROXANE BLANCHARD
Région Outaouais
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Val-des-Bois

Mme SANDRA VACHON
Régions Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Ville de Val-d'Or

SIÈGE 8

M. SÉBASTIEN ROY
Région Chaudière-Appalaches
Responsable de l'urbanisme
Municipalité de Saint-Henri

SIÈGE 9

M. Mathieu Gagnon Brassard
Région Lanaudière
Inspecteur en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Barthélemy

SIÈGE 10

Mme MYRIAM GAUTHIER
Région Laurentides
Directrice du Service de l'urbanisme
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

SIÈGE 11

Mme SABRINA BAYARD
Région Montérégie
Inspectrice en bâtiment
Municipalité de La Présentation

SIÈGE 12

M. MAXIME WHISSELL
Région Côte-Nord
Inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

SIÈGE 13

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

LES MEMBRES DU PERSONNEL

M. DANY MARCIL

Directeur général

Mme FRANCINE CLÉMENT

Coordonnatrice des services aux membres et comptabilité

Mme MALIKA DION

Adjointe administrative

Mme CLAUDETTE DUVAL

Adjointe au Service des communications

Mme GENEVIÈVE GOSSELIN

Coordonnatrice aux communications et événements

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

PORTRAIT DES MEMBRES

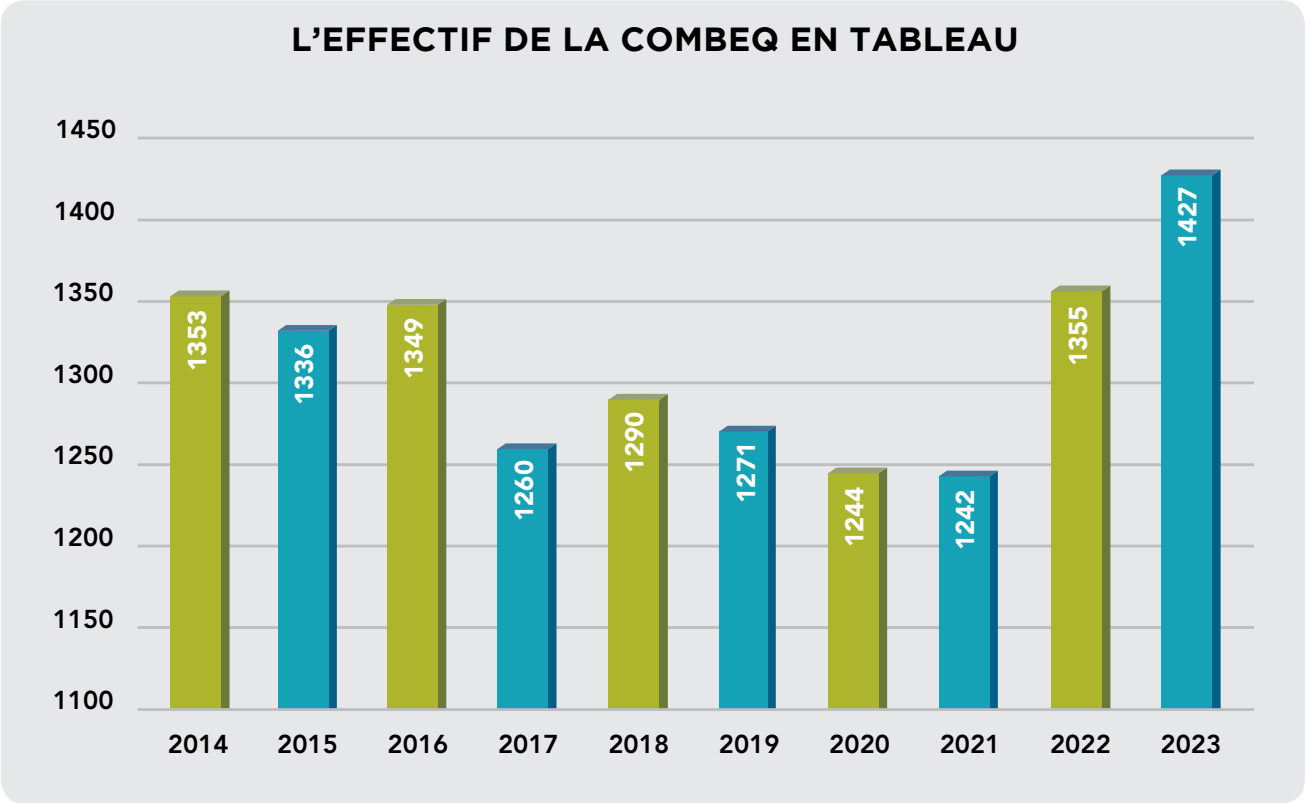

La COMBEQ a dépassé ses objectifs au niveau de l'effectif atteignant 1427 membres pour l'année 2023, soit 59 de plus que lors de l'année record de 2013.

Les membres mesurent sérieusement la diversité et la qualité des formations, leurs tarifs avantageux, la gratuité de certains webinaires et les services de première ligne qui leur sont exclusifs. À l'évidence, une bonne partie de la hausse considérable de notre effectif est tributaire de ces atouts.

Précisons en terminant que la participation des non-membres à nos activités, principalement à la formation, est encore marquée. Indéniablement, l'intérêt pour les services de la COMBEQ demeure.

2 PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

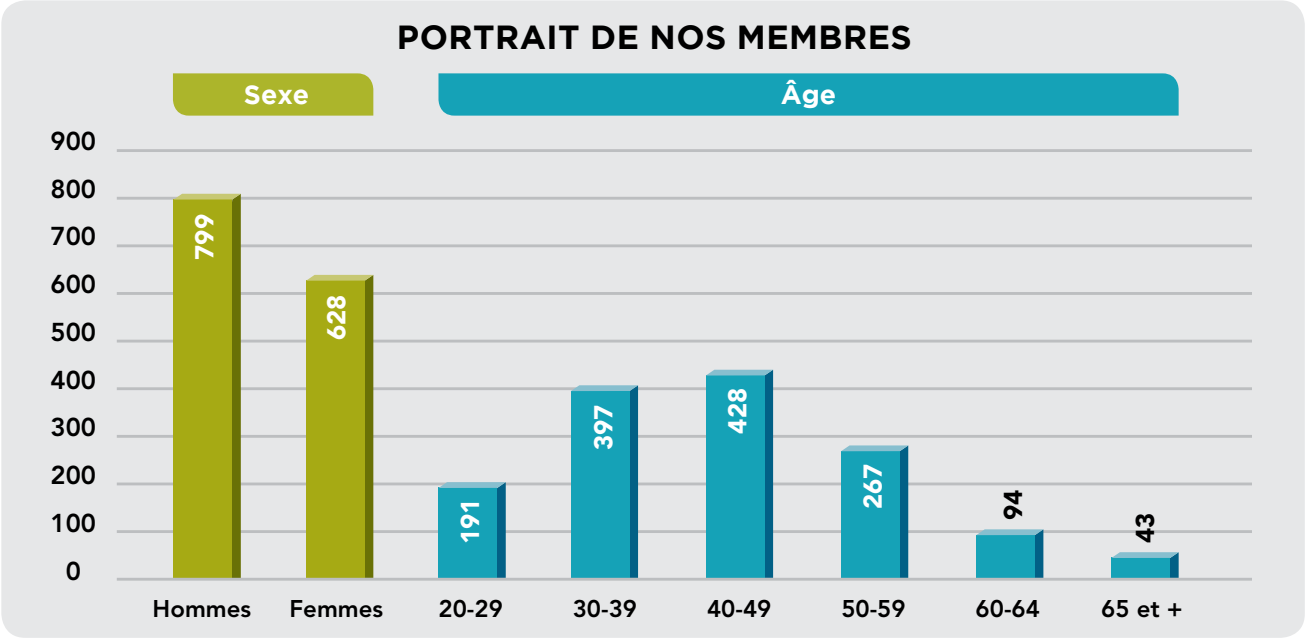

Les membres masculins représentent 56 % de notre clientèle alors que ce pourcentage s'élevait à 66 % lors de notre dernière année record en 2013. Nous saluons l'implication des femmes dans cette profession et dans les rangs de la COMBEQ.

La COMBEQ compile des statistiques sur ses effectifs, entre autres sur la scolarité des membres, et ce, depuis 2008.

Les membres qui déclarent des études de niveau secondaire sont en baisse constante depuis les 15 dernières années. Au degré collégial, l'orientation suit la même courbe. Mais voilà qu'au stade universitaire, la tendance à la hausse se poursuit allègrement depuis 2008, passant du tiers de nos membres à près de la moitié ! Nous assistons vraisemblablement à une migration de nos membres vers des études de niveau supérieur, quelle que soit leur catégorie.

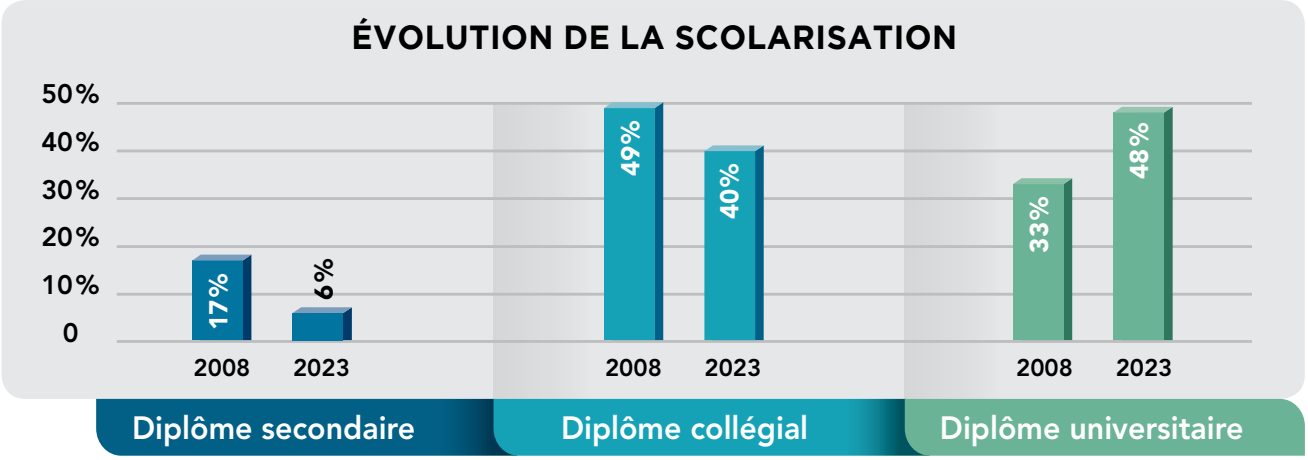

3 NOTRE GAMME DE SERVICES

LA FORMATION

Avec la multiplicité des modifications aux lois et règlements, on ne peut nier la nécessité de la formation continue pour tous les professionnels qui occupent une fonction d'officier municipal en bâtiment et en environnement. Le maintien et l'accroissement des connaissances et des acquis est un engagement envers une profession en constante évolution et un gage de qualité pour les municipalités qui les emploient.

Encore ici, une année record quant au nombre d'apprenants qui ont participé à une activité de formation. En augmentation de 356, le total a atteint 4226 ! L'engouement et les besoins ne cessent de croître. Certains webinaires réunissent parfois des centaines de participants au même moment. Au grand plaisir de plusieurs, les sessions menant au programme OMBE, offertes entièrement en ligne, permettent à de nombreux membres une mise à jour de leurs compétences et l'obtention de leur diplôme.

À l'automne 2023, nombreuses ont été les sessions de mise à jour en lien avec le *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations*, aussi appelé le régime transitoire. Plusieurs autres formations ont également été mises à jour au cours de l'année à la suite de changements règlementaires, que ce soit en lien avec l'omnibus règlementaire en environnement ou l'adoption du projet de loi 16, notamment.

Trois nouveaux webinaires gratuits se sont ajoutés au programme en 2023 et la fréquentation a été incroyablement élevée.

Webinaires gratuits	Nombre d'apprenants	Nombre de sessions
Hébergement touristique : comment s'y perdre et s'y retrouver ?	**636**	**2**
Projet de loi 16 : encore des nouveautés en urbanisme !	**930**	**3**
Trouver l'erreur et l'éviter !	**672**	**3**

Grâce à la collaboration du Fonds d'assurance des municipalités du Québec, plusieurs municipalités bénéficient d'un remboursement, sous certaines conditions, d'une partie des frais d'inscription. À l'instar de la COMBEQ, le Fonds partage la conviction que la formation agit comme vecteur de la diminution des risques dans les municipalités.

3 NOTRE GAMME DE SERVICES

LES OMBE DIPLÔMÉS EN 2023

Quelle formidable cuvée de 30 diplômés cette année! Bravo! Leurs municipalités et concitoyens bénéficient avantageusement de leurs compétences. Nous vous les présentons.

NOM	MUNICIPALITÉ	CONCENTRATION
Auger Véronique	Saint-Félix-de-Kingsey	Environnement
Béland St-Amour Yanouk	L'Ange-Gardien	Environnement
Bérubé Martin	Saint-David-de-Falardeau	Bâtiment et environnement
Boivin Alexandre	Sainte-Béatrix	Environnement
Bolduc Alexis	Canton de Stanstead	Environnement
Boucher Élyse	Denholm	Environnement
Boulanger Tristan	Canton de Stanstead	Environnement
Bourennani Rafik	Senneterre	Environnement
Chrétien Mélissa	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Bâtiment et environnement
Côté Maxime	Trois-Rivières	Environnement
Deschênes Marie-Berline	Mont-Joli	Environnement
Finan Ginger	Otter Lake	Environnement
Gagné Valérie	L'Anse-Saint-Jean	Environnement
Germain Jessica	Trois-Rivières	Bâtiment
Ghabi Nader	Longue-Pointe-de-Mingan	Bâtiment
Hébert Caroline	Saint-Bruno-de-Montarville	Bâtiment
Jones Pierre-Alain	Mansfield-et-Pontefract	Environnement
Leblanc Mélanie	Duhamel	Environnement
Lemieux Julie	Rivière-du-Loup	Environnement
Melançon Priscilla	Montebello	Environnement
Morneau Lyne	Rivière-à-Pierre	Environnement
Paquet Pierre-Luc	Rivière-Beaudette	Environnement
Petrosky William	Terrasse-Vaudreuil	Bâtiment et environnement
Raymond Jean-Pierre	Paroisse Senneterre	Bâtiment et environnement
Renaud Philippe	Mayo	Environnement
Roy Sylvie	Kazabazua	Bâtiment et environnement
St-Louis Mikael	Notre-Dame-du-Laus	Environnement
Tessier Gaby	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Environnement
Tremblay Natacha	Papineauville	Bâtiment

3 NOTRE GAMME DE SERVICES

COMMENTAIRES SUR LES SERVICES

Le 11 juillet 2023

Bonjour Me Jean,

Je tiens absolument à vous remercier ! Vous m'avez été d'une grande aide avec vos commentaires tout à fait pertinents !

Virginie Boisvert
Inspectrice municipale
Ville de Carignan

Le 14 décembre 2023

Bonjour,

Merci beaucoup; j'ai travaillé très fort; j'ai changé de carrière et retourner à l'école à 56 ans c'était un défi. Merci pour vos formations.

Sylvie Roy, OMBE
Inspectrice en urbanisme et environnement
Municipalité de Kazabazua

Le 21 décembre 2023

Bonjour,

Je viens simplement vous dire que j'ai reçu un service rapide et courtois. Je vous remercie.

Isabelle Bouchard
Inspectrice en environnement
Ville de Mille-Isles

3 NOTRE GAMME DE SERVICES

LES CONSULTATIONS

Vos demandes d'information en lien avec vos tâches quotidiennes reçoivent une attention bien particulière.

Qu'elles concernent des points précis sur le *Code de construction du Québec* ou des domaines de spécialité juridique, environnementale ou urbanistique, chacune est assurée de recevoir un soutien personnalisé appelé « service de première ligne réservé aux membres ». En 2023, vous avez été 506 requérants à bénéficier de ce service fort apprécié.

L'ASSISTANCE JURIDIQUE

Dans l'exercice de sa profession, il est possible qu'un membre éprouve des complications sérieuses. Par exemple, l'OMBE peut prendre des décisions qui suscitent des controverses; il peut être mêlé à un conflit; être victime d'un congédiement injustifié. Ces circonstances nécessitent généralement de l'aide. Dans de telles situations, la COMBEQ juge qu'il est de sa responsabilité d'intervenir par le biais de son service d'assistance juridique. Cette intervention se manifeste le plus souvent par des consultations pour orienter l'OMBE.

En 2023, nous avons répondu à quelques questions sur les relations avec l'employeur, mais aucun dossier n'a demandé une intervention particulière ou soutenue.

3 NOTRE GAMME DE SERVICES

LE CONGRÈS

Congrès 2023 La COMBEQ, c'est NOUS !

Rimouski nous accueillait dans un paysage impressionnant composé des éléments essentiels à une énergie qui s'est faite omniprésente : l'eau et le soleil.

Tout près de 300 congressistes réunis pour ce 27e rendez-vous dans un désir de parfaire leurs connaissances, de bénéficier de conseils d'experts, de découvrir les produits et services de nos exposants, d'élargir leur réseau de contacts et de bénéficier d'échanges enrichissants avec leurs pairs. Un succès marqué par une cote d'appréciation générale de 90 % qui procurait un superbe éclat à la thématique *La COMBEQ, c'est NOUS !*

Le conférencier d'ouverture, le phénoménal explorateur Bernard Voyer, y est allé d'un impressionnant récit de ses aventures planétaires, agrémenté de photos et vidéos, visant à démontrer l'importance de relever les défis, le goût du dépassement, la force du travail d'équipe, de la coopération et l'esprit d'initiative.

Parmi les espaces alloués aux consultations sans frais, on remarquait la présence d'un nouveau venu : Urba-SOLutions offrait des rendez-vous en lien avec l'environnement.

Plusieurs ateliers ont fait salle comble et, parmi vos commentaires sur l'appréciation de ceux-ci, on relève à plusieurs reprises « Manque de temps – Pas assez long – On en aurait pris encore plus ». Votre engouement est tangible !

La visite du Salon des exposants se doublait d'un côté amusant. Chacun dissimulait une couleur différente qui vous permettait, si elle correspondait à l'une des trois vôtres, de participer au tirage de prix de présence. L'initiative a plu tant aux exposants qu'aux visiteurs.

Trois journées où les coprésidents, Mme Sarah-Jane Guité et M. Sébastien Roy, ont fait preuve de dynamisme, de professionnalisme et teinté cette rencontre de notes d'humour savamment dosées.

Comment ne pas constater la nécessité et la puissante portée de ces congrès ?

4 NOS ACTIONS ET NOS PROJETS

LA RELÈVE MUNICIPALE

Depuis quelques années, la COMBEQ rencontre des étudiants afin de mieux faire connaître la profession d'officier municipal en bâtiment et en environnement et échanger sur les défis engendrés par ce choix de carrière. L'objectif est de présenter les services offerts par la Corporation, mais également d'assurer une relève qualifiée pour les municipalités.

Au cours de l'année 2023, des démarches exploratoires ont été entamées pour consolider nos actions auprès de la relève. Plusieurs options nous apparaissent intéressantes et seront étudiées en 2024 : pont entre les études et l'entrée dans le monde municipal, bourse de la relève, initiatives dans le cadre du congrès annuel. La COMBEQ veut travailler pour attirer les jeunes vers une carrière municipale et les soutenir à leur arrivée en fonction.

DES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES

Le monde municipal est marqué par une abondance de lois et règlements nouveaux depuis quelques années et les changements dans les pratiques évoluent à un rythme effréné! La COMBEQ a de nouveau été sollicitée en 2023 pour exprimer son avis dans le cadre de consultations ou de groupes de travail et ainsi partager l'expertise terrain des OMBE.

Votre Corporation a collaboré sur des sujets tout aussi variés qu'importants. Pensons ici aux démarches du gouvernement en lien avec la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*. La COMBEQ a eu l'occasion de réagir lors des consultations du projet de loi 16 modifiant la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions* et celles en lien avec les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT).

Mais les efforts les plus significatifs ont été ceux en lien avec le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral. La COMBEQ collabore avec le ministère et ses partenaires afin de trouver des solutions pour faciliter l'application sur le terrain. Votre Corporation a d'ailleurs transmis une liste de questions et de cas rencontrés qui nécessitaient des éclaircissements. Nous avons été bien heureux de voir que certaines des situations soulevées ont été clarifiées lors des modifications apportées au régime transitoire au printemps dernier. La COMBEQ entend poursuivre ses représentations et assure son entière collaboration, par le biais de l'expertise de ses membres, pour travailler à l'élaboration du cadre permanent.

L'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif* (communément appelée projet de loi 17) a également engendré beaucoup d'intérêt. Le Chapitre II intitulé *Dispositions concernant le domaine de la construction* peut être salué à certains égards. Pensons ici à l'harmonisation des codes de construction afin que les mêmes normes s'appliquent à l'ensemble du Québec. Cependant, l'article 193 de cette loi prévoit que « *Une municipalité locale doit vérifier l'application sur son territoire de normes prévues au Code de construction (chapitre B-1.1, r. 2) et au Code de sécurité (chapitre B-1.1, r. 3), dans les cas et aux conditions prévus par règlement de la Régie* ». Cette disposition a soulevé beaucoup d'interrogations chez votre Corporation et ses partenaires municipaux et elle continue de le faire.

À ce jour, nous tentons toujours d'obtenir des précisions du gouvernement pour l'application et la vérification de la conformité. Le manque de main-d'œuvre dans les municipalités ainsi que les qualifications nécessaires pour accomplir une telle tâche suscitent beaucoup d'inquiétude. Les OMBE et les municipalités souhaitent travailler pour l'amélioration du cadre bâti, mais la réflexion doit se faire en équipe.

4 NOS ACTIONS ET NOS PROJETS

LA RECONNAISSANCE DE NOTRE RÔLE

Plus motivée que jamais, la COMBEQ poursuit ses démarches auprès du gouvernement pour reconnaitre le rôle névralgique de l' « inspecteur municipal », appellation imprécise, en le désignant dans les lois municipales en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE) plutôt qu'en des termes généraux tels que « personne désignée » ou « fonctionnaire désigné ».

Au cours de l'année 2023, nos représentations se sont intensifiées notamment auprès des intervenants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). La COMBEQ a également eu l'occasion d'échanger sur les enjeux que représentent nos propositions de modifications avec les représentants des oppositions officielles. L'objectif de notre démarche demeure sans équivoque l'obtention d'une dénomination claire, tout en laissant la liberté aux municipalités d'ajuster les fonctions de l'OMBE selon leurs besoins.

Même si ce dossier n'évolue pas à la même vitesse que nos aspirations, la COMBEQ est convaincue que ce changement demeure inévitable. En l'espace de quelques années, la fonction d'OMBE s'est professionnalisée, exigeant des connaissances, de l'expertise et de la formation de qualité. Les règlements à appliquer se sont multipliés et complexifiés de façon exorbitante. La suite logique est une reconnaissance à la hauteur des compétences exigées.

5 NOTRE BILAN FINANCIER

En toute transparence, la COMBEQ répond à son obligation de rendre des comptes à ses membres. Faisant preuve de jugement et de prudence, elle recherche l'équilibre dans la gestion responsable de ses ressources financières. L'année 2023 s'est conclue sur une note positive avec des surplus dégagés de 284 502 $.

Ce bénéfice s'explique par des revenus nettement supérieurs aux sommes budgétées. Les prévisions inflationnistes nous laissaient supposer une participation moins importante au congrès annuel. La même réflexion s'imposait au sujet de la campagne d'adhésion alors que les municipalités cherchent des solutions pour alléger le fardeau financier de leurs citoyens. Nous constatons avec plaisir que nos membres et leurs municipalités reconnaissent l'apport et la qualité des services de la COMBEQ.

Les revenus élevés s'expliquent également par la demande au plan de la formation. Les nombreux changements règlementaires entrainent des besoins croissants en matière de formation et, par ricochet, la mise sur pied de nouveaux cours. Pensons ici par exemple à l'omnibus règlementaire et à la formation de mise à jour sur le régime transitoire proposés à l'automne 2023.

Les surplus ont servi notamment à la mise à jour et à l'amélioration des formations, conséquence des modifications législatives. Des nouvelles idées sont également sur les planches à dessin, nécessitant des investissements pour leur réalisation. Finalement, une augmentation de la demande pour les services de la COMBEQ, jumelée au lancement de nouveaux projets, occasionnera inévitablement des besoins plus grands concernant l'effectif de la permanence.

Soulignons que la vérification de nos états financiers est confiée à la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartrand S.E.N.C.R.L. située à Joliette. De plus amples renseignements sur le bilan des divers fonds de la Corporation sont inclus aux états financiers de l'année 2023.

6 INFORMER LES MEMBRES

NOS CANAUX DE COMMUNICATION

Jean Zeitoun, ingénieur et scientifique tunisien, disait *C'est la qualité de l'œuvre qui doit porter et légitimer la technologie et non l'inverse.*

Nos communications écrites vous offrent les deux, tant par la richesse de leur contenu que par leur moyen de transmission!

BâtiVert

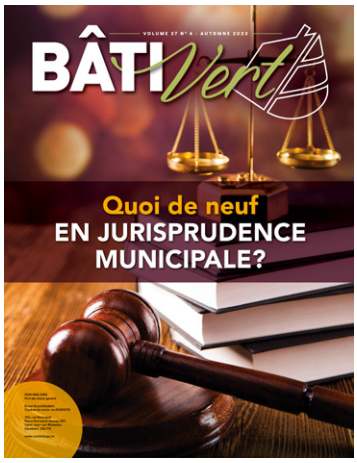

Publié quatre fois par année et adressé tant aux membres qu'à toutes les municipalités, notre magazine est le reflet de nos activités et présente de plus une analyse de thématiques ciblées auxquelles participent des chroniqueurs chevronnés.

- **Hiver 2023**: Protéger, préserver, entretenir ou démolir?;
- **Printemps 2023**: Édition spéciale du congrès annuel
  Nouveautés en urbanisme;
- **Été 2023**: La gestion des lacs et des cours d'eau
  Vitrine sur le congrès annuel;
- **Automne 2023**: Quoi de neuf en jurisprudence municipale?

Visant à réduire notre empreinte écologique, le magazine paraît en ligne, mais les membres qui le souhaitent peuvent recevoir une copie papier.

Flash

Dynamique et conviviale, cette infolettre mensuelle est envoyée par courriel à plus de 2000 professionnels. Elle présente un abrégé des plus récentes nouvelles de la Corporation et des renseignements en lien avec les tâches et responsabilités des OMBE.

Médias sociaux: Facebook et LinkedIn

Créées en 2021, ces pages regorgent d'informations précieuses pour tous nos membres et toute personne s'intéressant à la profession d'officier municipal en bâtiment et en environnement et aux récents développements en réglementation, urbanisme, inspection, permis et emplois.

Le groupe privé de discussion sur Facebook, accessible aux membres seulement, rejoint maintenant près de 35 % de notre effectif. Les OMBE y partagent les défis et problématiques auxquels ils sont confrontés dans leur milieu de travail, obtiennent l'avis de leurs pairs et augmentent l'étendue de leur réseautage.

7 NOS COLLABORATEURS

La COMBEQ jouit d'un rayonnement appréciable et collabore avec plusieurs associations, organismes et ministères. Leur aide est significative et permet l'atteinte des objectifs de la Corporation. De plus, des membres du comité exécutif et de l'équipe administrative de la COMBEQ participent à différents comités, rencontres ou consultations avec de nombreuses associations présentes dans le milieu municipal ou qui montrent une complémentarité à notre mission. Qu'il y soit question de technologies, de gestion des eaux, de meilleures pratiques ou de représentations politiques, des échanges s'y poursuivent de façon constructive. La COMBEQ se réjouit des nouveaux partenariats noués au courant de l'année qui se termine, mais également des appuis de certains partenaires qui se maintiennent depuis nombre d'années.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Soulignons l'importance qu'accorde le MELCCFP à la formation des OMBE vis-à-vis leurs responsabilités dans l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22), du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r. 35.2) et du Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral.

L'appui du ministère pour la diffusion de ces formations sur le territoire québécois et son engagement envers le développement durable de nos milieux de vie est essentiel. Notre partenariat bénéficie à l'ensemble du monde municipal puisqu'il assure une compréhension et une application adéquates des normes en vigueur et de leurs modifications. À ce propos, la COMBEQ affirme sa volonté de partager l'expertise des OMBE pour l'élaboration et la mise en place du cadre permanent de gestion des zones inondables, des rives et du littoral.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

La COMBEQ agit activement auprès du MAMH pour la reconnaissance du statut de l'OMBE dans les lois municipales, reconnaissance que les membres de la Corporation attendent avec impatience.

La Corporation offre également son soutien et sa collaboration quant aux différents enjeux entourant le monde municipal, que ce soit au sujet de l'élaboration de nouvelles lois ou nouveaux règlements, la réédition de compte ou les défis à relever face au manque de main-d'œuvre dans le milieu municipal.

7 NOS COLLABORATEURS

Fédération québécoise des municipalités

La COMBEQ et la Fédération québécoise des municipalités coopèrent depuis de nombreuses années en matière de formation en fonction des besoins spécifiques de chacune. Ce partenariat engendre des avantages pour nos membres et le monde municipal en réunissant les forces de chacune des associations. Les échanges visant le partage de l'expertise portent fruit, notamment lors de consultations politiques du gouvernement ou de groupes de travail.

Soulignons également l'implication du Fonds d'assurance des municipalités du Québec dans différentes sphères d'activité dont le congrès annuel, le magazine *BâtiVert* et, bien entendu, la formation. Cet appui profite non seulement à la COMBEQ et ses membres, mais également aux municipalités qui peuvent compter sur des OMBE compétents et rigoureux.

Nos partenaires, commanditaires et membres corporatifs

Par leur support constant, tous soutiennent le désir que le travail de l'OMBE soit reconnu comme essentiel pour l'avancement des projets municipaux à l'échelle du Québec. La COMBEQ apprécie cette marque de confiance à sa juste valeur et leur témoigne beaucoup de reconnaissance.

8 CONCLUSION

Surpassement, effervescence, historique… plusieurs qualificatifs collent à l'année 2023 de notre Corporation. C'est avant tout l'année de tous les records, ce qui démontre sans équivoque la place grandissante et la pertinence de la COMBEQ dans le monde municipal.

Le cœur de notre mission demeure sans l'ombre d'un doute la formation continue des OMBE. Année après année, ce service bat des records et 2023 ne fait pas exception avec un nombre d'inscriptions inégalé. Je suis conscient que l'omnibus règlementaire du printemps dernier ayant engendré des modifications au régime transitoire y joue un rôle important. N'empêche qu'il est impressionnant de constater que l'engagement des membres dans la mise à jour de leurs compétences ne s'essouffle pas. C'est rassurant pour la vitalité de la profession!

Le nombre d'OMBE qui ont décidé de rejoindre les rangs de la COMBEQ en 2023 a surpassé nos attentes. Oui, nous envisagions une progression de notre effectif, mais nous n'avions pas anticipé une telle réponse de votre part. Le même constat s'applique pour notre congrès annuel où le nombre de participants a dépassé les projections. Nos efforts portent fruit, notamment nos envois ciblés pour présenter notre offre de services, que ce soit en personnalisant les communications transmises ou par les stratégies déployées sur les réseaux sociaux.

Je termine en soulignant deux éléments qui nous apportent confiance et espoir : la santé financière de la Corporation qui nous permet d'innover et d'investir massivement dans la mise à jour de nos formations ainsi que notre notoriété grandissante, facilement calculable par le nombre important de comités de travail ou de consultations auxquels nous participons.

Le dernier record digne de mention, c'est l'engagement de plusieurs personnes au bon fonctionnement et au dépassement de la COMBEQ. Il est incroyable de constater l'ampleur du travail accompli par une petite équipe tissée serrée de cinq personnes. Je salue mes précieuses collègues Francine Clément, Malika Dion, Claudette Duval et Geneviève Gosselin ainsi que l'énergie et le cœur qu'elles mettent à poursuivre notre engagement envers les membres. Nous avons le privilège d'être appuyés par 18 administrateurs qui croient non seulement en la réussite de la COMBEQ, mais qui ont décidé de s'impliquer avec beaucoup d'enthousiasme. Leur appui fidèle et leur exemple de dévouement invitent chacun de nous à se surpasser et à s'investir.

Dany Marcil

Dany Marcil

Directeur général

COMBEQ

365, rue Normand, Place Normand, bureau 260
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1T6

Téléphone : **450 348-7178**
Courriel : **combeq@combeq.qc.ca**

www.combeq.qc.ca

COMBEQ
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC